

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE ANNEE 2015

(Banques et établissements financiers)

I- Tableau d'activité et de résultats

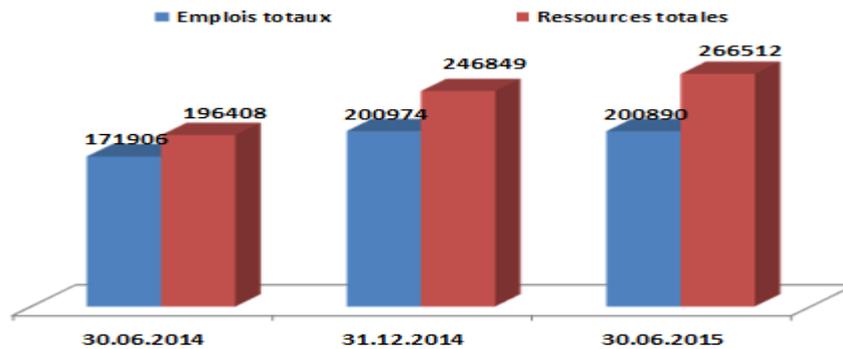
Indicateurs en F CFA	1 ^{er} Semestre année N (1)	1 ^{er} Semestre année N-1 (2)	Année N-1	Variation	
				En valeur (3)= (1)-(2)	En pourcentage (%) (4)= [(1)-(2)]/(2)*100
Produit Net bancaire	8 692,5	7 153,1	16 143,2	1 539,4	21,5%
Frais généraux	5 082,2	3 779,2	8 785,1	1 303,1	34,5%
Résultat brut d'exploitation	3 610,3	3 373,9	7 358,1	236,3	7,0%
Coût du risque	1 539,0	873,0	2 920,6	624,7	90,7%
Résultat exceptionnel	-18,9	-111,2	-225,2	92,2	-83,0%
Résultat avant impôts	1 966,0	2 574,4	4 212,3	-608,3	-23,6%
Résultat net	1 763,6	1 928,5	3 375,5	-164,9	-8,6%

(N*) Année en cours

II- Commentaires

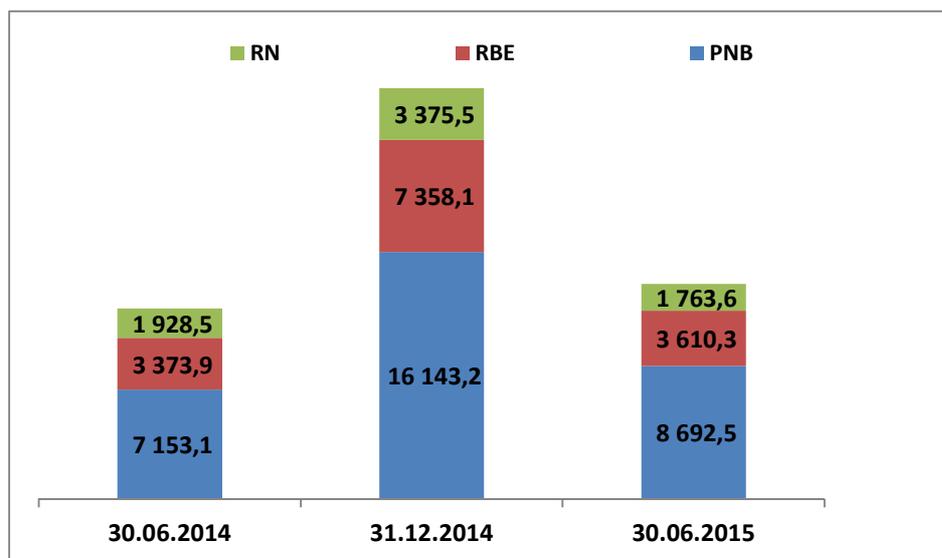
- Sur l'évolution de l'activité

Dans un contexte économique difficile avec un environnement bancaire de plus en plus concurrentiel, la **Bank Of Africa Sénégal** a su conforter sa position sur le marché bancaire sénégalais à travers une évolution annuelle des encours de crédits totaux de **17,1%** (avec une hausse annuelle des crédits à la clientèle de **15,8%**) et une croissance annuelle des encours de ressources globales de **35,7%** (avec une hausse annuelle des ressources clientèles de **41,1%**). De fait, la **Bank Of Africa Sénégal** occupe la **7^{ème}** place du marché bancaire sénégalais en termes d'emplois totaux avec une part de marché de **7,1%** et occupe la **5^{ème}** place du marché bancaire en termes de ressources globales avec une part de **7,8%**.



- Sur les incidences probables sur les résultats

Cette consolidation du positionnement de la **Bank Of Africa Sénégal** sur le marché bancaire sénégalais s'est donc traduite par une progression annuelle du produit net bancaire (PNB) de **21,5%**. Le résultat brut d'exploitation (RBE) a connu une légère hausse annuelle de **7%** après imputation des charges de structures qui ont connu quant à elles, une évolution annuelle de **34,5%**. Enfin le résultat net (RN) enregistre une baisse annuelle de **8,6%** pour s'établir à **1 764 MFCFA** au 30.06.15 contre **1 928 MFCFA** un an auparavant. Cette baisse du résultat net est attribuable au coût du risque qui a connu sur la période étudiée, une hausse annuelle de **90,7%**.



Le total bilan (TB) qui est la résultante de l'évolution des encours, apparaît en hausse annuelle de **78 014 MFCFA** soit **+34,5%**, pour se hisser à **303 854 MFCFA** au **30.06.15**. Avec l'augmentation du capital sur offre publique de vente de 10 000 MFCFA à 12 000 MFCFA, les capitaux permanents de la banque se sont renforcés de **6 701 MFCFA** pour s'établir à **25 964 MFCFA** au **30.06.15** contre **19 263 MFCFA** un an auparavant.

III- Autres informations

- Toutes autres informations pertinentes

Fait à Dakar, le 12/10/2015

NB : L'attestation des Commissaires aux comptes sur la sincérité des informations semestrielles diffusées est publiée en même temps que le rapport d'activité semestriel.

CABINET EUREKA AUDIT & CONSEILS
18, RUE KLEBER
BP 15 160 DAKAR FANN
SÉNÉGAL

MAZARS SENEGAL
14, BD DJILY MBAYE
BP 22 440 DAKAR
SÉNÉGAL

BANK OF AFRICA SENEGAL

IMMEUBLE ELAN - ROUTE DE NGOR-ALMADIES
BP : 1992 Dakar
SENEGAL

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Situation semestrielle au 30 juin 2015

Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA, nous vous présentons notre attestation sur le tableau d'activités et de résultat, et le rapport d'activité de BOA Sénégal, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Ces documents ont été établis par la Direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée selon les normes professionnelles applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat ainsi que le rapport d'activité couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Les Commissaires aux Comptes

EUREKA AUDIT & CONSEIL



Babacar Makhtar WADE
Associé

MAZARS SENEGAL



Hamadou TINI
Associé

Dakar, le 21 octobre 2015